

DECOMPTE DES DROITS UNIVERSITAIRES - DIPLÔMES NATIONAUX

Détail des droits universitaires	CURSUS LICENCE	CURSUS LICENCE	CURSUS MASTER	CURSUS MASTER	CURSUS MASTER	CURSUS DOCTORAT	CURSUS DOCTORAT
	(Capacité en droit, DUT, Licences, LP, DFGSM/SP/SO/Sma) à titre principal	(Capacité en droit, DUT, Licences, LP, DFGSM/SP/SO/Sma) à titre complémentaire	(Master, DRT, DFASM/SP/SO/Sage-femme) à titre principal	(Master, DRT, DFASM/SP/SO/Sage-femme) à titre complémentaire	Diplôme d'Ingénieur à titre principal	(Doctorat) et Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) à titre principal	(Doctorat) et Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) à titre complémentaire
Droits de scolarité	134 €	122€	206 €	168 €	560 €	341 €	260 €
Bibliothèque	34 €	-	34 €	-	34 €	34 €	-
FSDIE	16 €	-	16 €	-	16 €	16 €	-
Médecine Préventive	5,10 €	-	5,10 €	-	5,10 €	5,10 €	-
TOTAL (1)	189,10 €	122 €	261,10 €	168 €	615,10 €	396,10 €	260 €
Redevance pour l'accès aux installations sportives*	10 €		10 €		10 €	10 €	
TOTAL (2)	199,10 €		271,10 €		625,10 €	406,10 €	
Sécurité Sociale Etudiante	215 €		215 €		215 €	215 €	
TOTAL (1) avec S.S.E.	404,10 €		476,10 €		830,10 €	611,10 €	
TOTAL (2) avec S.S.E.	414,10 €		486,10 €		840,10 €	621,10 €	

* La redevance sportive est un droit facultatif qui permet aux étudiants l'ayant acquittée d'accéder aux installations sportives (hors enseignements de sport obligatoires). Cette redevance est proposée par défaut lors de l'inscription et elle peut être déduite sur simple demande de l'étudiant. Le transfert d'une inscription entre deux établissements entraîne de plein droit le remboursement du droit de scolarité correspondant, sous réserve d'une somme de 23 € restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.